

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

LELIÈVRE JEAN-BAPTISTE (1674-1728)

par Michel Dürr

D'après Bollioud, « *Jean Baptiste Le Lièvre est né à Paris en 1664 [ou 1674 selon Bréghot], fils de Guillaume Lelièvre, contrôleur des bois, et de Françoise Mazeat. Il fait ses premières études chez les jésuites, suit un cours de philosophie au collège du Plessis, entre dans la congrégation de l'Oratoire le 12 novembre 1693 et étudie la théologie au petit séminaire de St Magloire. Il est ordonné prêtre en 1700 et s'exprime avec succès au ministère de la prédication, remplit les fonctions de second et les devoirs de son état au Mans en 1702, à Dijon en 1705, vient à Lyon en 1708. Ses vertus et sa doctrine le font estimer, il y est nommé supérieur de la maison de l'institution, quitte cette ville en 1723 pour aller occuper la supériorité à Nantes* ». Une « *Lettre de Montpellier, le 26 février 1719* », insérée dans le *Supplément à la Gazette d'Hollande* (périodique jésuite destiné à combattre le jansénisme) nous éclaire sur les opinions de l'oratorien et sur ses rapports avec Neufville de Villeroy, l'archevêque de Lyon : « *Le Père le Lièvre, supérieur des pères de l'Oratoire de Lyon, soutient ici fort mal la haute réputation qu'on lui avait faite avant qu'il arrivât dans cette ville. Il prêche certainement assez médiocrement, et nous voulons ici autre chose qu'une grande emphase de voix. D'ailleurs, dans la persuasion où nous étions qu'il était dans les sentiments catholiques, on a été fort scandalisé de voir qu'il a sacrifié sa religion et son véritable honneur au désir de plaire à notre évêque [Charles-Joachim Colbert de Croissy] et au gens du parti [janséniste]. [...] On a conçu ici pourquoi ce supérieur de l'Oratoire était sur le côté depuis quelques temps à l'archevêché de Lyon, où le prélat a eu pour lui des bontés particulières tant qu'il l'a cru dans des sentiments catholiques* » (février 1719, p. 26). Le P. Lelièvre meurt à Nantes le 2 juin 1728.

ACADÉMIE.

Le mardi 12 janvier 1717, François Paul de Neufville de Villeroy*, archevêque de Lyon, présent à la séance de l'académie propose le père Lelièvre de l'Oratoire, ce que l'Académie accepte. « *Monseigneur a proposé pour le fond des compositions académiques d'entreprendre la traduction du traité de Cicéron De natura deorum avec des remarques, et cette proposition a été acceptée unanimement. Mr Dugas* est chargé de le traduire avec M. de Fleurieu*, M. l'abbé de Barcos*, le Père Lelièvre, M. de St Fonds*, M. de Glatigny fils* et Brossette*. Pour les remarques, le P. de Colonia*, le P. Lombard*, M. Aubert*, M. Cheinet*, M. de Ponsainpierre*. Le lundi 24 janvier 1717, chez Mr le président Dugas, Monseigneur l'Archevêque étant à l'Assemblée, le R.P. Lelièvre, prêtre de l'oratoire, et prédicateur très célèbre, ayant été reçu dans la précédente assemblée, a prononcé un fort beau discours en forme de remerciement et Mr de Serre*, directeur y a répondu avec beaucoup de justesse et de dignité* ». Le 1^{er} février 1717, il est convenu que Monseigneur

l'Archevêque et le R.P. Lelièvre reverront chaque mois la traduction qui aura été faite dans ce mois. En fait, cette entreprise de traduction n'aboutira pas. Le P. Lelièvre ne semble pas avoir toujours fait preuve du zèle académique attendu : « *Je ne vous ai pas encore rendu compte de ce qui se passa à l'assemblée de lundi dernier. Mgr l'Archevêque y assista; c'était au P. le Lièvre à nous entretenir; mais il n'était pas prêt; il s'excusa sur ce qu'il croyait qu'il y en avait un autre à passer avant lui.* » (Saint Fonds à Dugas, 2 juillet 1718). Perneti et les comptes rendus des séances mentionnent trois interventions : le 8 août 1718, un discours en forme de lettre, sur le sujet : *De la préférence qu'on donne au siècle passé sur celui-ci*; le 20 juin 1719, *Sur la vertu, source unique du bonheur de l'homme*; le 9 avril 1720, *Du danger de l'émulation en matière de sciences, d'après le passage de Térence* : quam quisque noverit artem in hac se exercent. Le père Lelièvre est placé au rang des vétérans de l'Académie en 1727. Aucun de ses ouvrages n'a été imprimé; aucun manuscrit n'a été conservé.

BIBLIOGRAPHIE

Bollioud. – Perneti. – Dumas. – Correspondance Saint Fonds et Dugas, I, p. 572.